

UNE COTE DE SOLVABILITÉ DE BB PLUS POUR CASCADÉS / Page B5



Chez nous



Construction
Beaucoup de maisons neuves à Sherbrooke / Page B3

Bois d'oeuvre
Québec propose de refuser la proposition américaine / Page B3

Le maire veut devenir député

Laurent Lessard candidat à l'investiture libérale dans Frontenac

Nelson Fecteau
THETFORD MINES

Maire de la nouvelle Ville de Thetford Mines depuis mai dernier, Laurent Lessard a confirmé officiellement, hier, qu'il avait déposé son bulletin de candidature à l'investiture libérale dans le comté de Frontenac. Il devient donc le premier candidat officiel à l'assemblée d'investiture libérale de Frontenac prévue pour le 23 février prochain à Thetford Mines.

Agé de 40 ans, Laurent Lessard est originaire d'East Broughton. Il est licencié en droit de l'Université de Sherbrooke et diplômé en droit notarial. Au cours des dernières années, il oeuvrait à titre de planificateur financier.

Connu comme un ardent défenseur des régions, Laurent Lessard a affirmé qu'il se présentait pour le Québec des régions. «Ma motivation personnelle, c'est la décentralisation, c'est le comté. C'est ce que je vais plaider. Il me semble qu'il faille apporter bien des choses de ce côté-ci de la Chaudière», de déclarer celui qui a toujours été connu comme un militant libéral convaincu et reconnu comme un individu ayant une pensée régionale.

«Notre région a besoin d'une nouvelle vita-



La Tribune, Jean-Charles Poulin
Michel Hemond, responsable des communications, en compagnie du maire de Thetford Mines, Laurent Lessard, qui a annoncé sa candidature à l'investiture libérale dans le comté de Frontenac.

base qui ont sollicité sa candidature. Laurent Lessard n'a pas du tout l'intention de démissionner de son poste de maire. «J'ai rencontré mes conseillers et les cadres. Je les ai informés de mes intentions de poursuivre jusqu'à l'émission des brefs d'élections. Je ne me servirai pas des biens de la Ville pour faire campagne mais je ne démissionnerai pas. A l'émission des brefs, le maire suppléant prendra la relève.»

Chose certaine, c'est qu'une fois assermenté à titre de parlementaire, une personne devient alors inhabile à occuper une autre fonction.

Enfin, si Laurent Lessard est devenu le premier candidat officiel à l'investiture libérale, il n'aura pas été le premier à annoncer ses intentions. Ex-conseillère municipale à la Ville de Thetford Mines, Mme José Perron avait fait part de ses intentions de briguer l'investiture libérale le printemps dernier. De là sa décision de ne pas se présenter aux élections municipales du 5 mai dernier, à la suite du regroupement des cinq municipalités constituant aujourd'hui la nouvelle ville de Thetford Mines.

Une annonce mal accueillie par Marc Boulianne

Nelson Fecteau
THETFORD MINES

La réaction de l'actuel député de Frontenac à l'Assemblée nationale, Marc Boulianne, a été virulente à la suite de l'annonce de l'actuel maire de Thetford Mines, Laurent Lessard, à l'effet qu'il avait posé officiellement sa candidature à la prochaine convention du Parti libéral dans Frontenac.

«M. Lessard ne peut porter deux chapeaux. D'un côté comme maire et demander l'aide du député et du gouvernement pour réaliser ses dossiers et de l'autre à titre de candidat libéral et dénoncer les réalisations du député et du gouvernement», a précisé le député Boulianne.

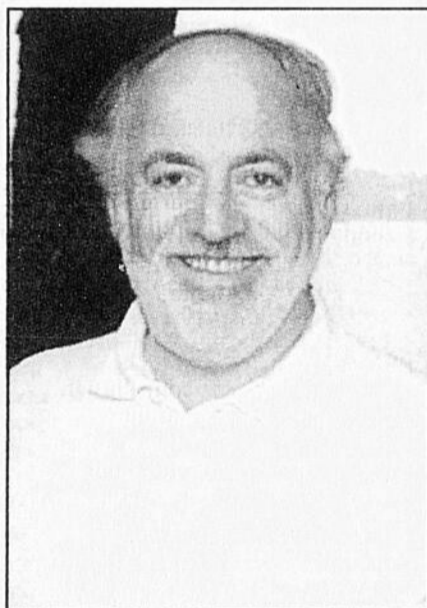
Marc Boulianne estime que M. Lessard devra clarifier sa situation tout comme l'a fait Mme José Perron, une ex-conseillère municipale de Thetford Mines ayant déjà fait connaître ses couleurs et son intention de déposer sa candidature à l'investiture libérale.

Mais le député Boulianne a affirmé ne pas être surpris de la décision de M. Lessard. «C'était un secret de Polichinelle pour toute la population.»

«Cependant, je suis déçu pour la population envers qui M. Lessard s'était engagé il y a à peine huit mois, lors des élections municipales, à développer la nouvelle ville de Thetford Mines et d'en faire une ville moderne durant son mandat», de dire le député Boulianne.



Marc Boulianne



Jean-Guy Dépôt



Nicole Dorin

Il faut agir pour préserver le patrimoine paysager

Une tournée régionale s'organise

Jean-François Gagnon
COATICOOK

Le Comité du patrimoine paysager estrien s'apprête à lancer sa tournée régionale de consultation populaire, qui débouchera sur la création d'un réseau régional d'informations et d'échanges en relation avec le patrimoine paysager.

Organisée dans le cadre du projet «Préservation et valorisation du patrimoine paysager estrien», cette tournée s'adresse «tant aux simples citoyens qu'aux élus municipaux et représentants de diverses organisations touristiques, culturelles, etc.»

«La région jouit d'un riche patrimoine paysager, à la fois source d'un cadre de vie exceptionnel et moteur de nombreuses activités économiques», soutient Jean-Guy Dépôt, président du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie, l'un des partenaires de l'initiative.

«Toutefois, au fil des ans, diverses interventions ont modifié le paysage estrien et ont entraîné, dans certains cas, des répercussions néfastes sur les plans social, économique et environnemental», continue M. Dépôt.

«Ainsi, afin de protéger nos milieux de vie et selon une perspective de développement durable, il importe que l'Estrie se définisse une stratégie de préservation et de valorisation de son patrimoine paysager et que les communautés locales puissent bénéficier d'ou-

tils de gestion...»

«Chacune de nos interventions sur une portion de territoire, à quelque titre que ce soit, a une incidence directe sur les paysages. Chaque communauté est responsable de la valeur qu'elle souhaite donner à ses paysages», ajoute pour sa part Nicole Dorin, présidente du Conseil de la Culture de l'Estrie, un autre partenaire de l'initiative.

Les dates

C'est donc le 22 janvier prochain, à la salle du conseil municipal de Lac-Mégantic, qu'aura lieu la première séance de consultation de cette tournée du CPPE, ralliant pas moins de 16 organisations régionales. La rencontre se déroulera entre 17h et 20h30.

Après Lac-Mégantic, c'est à Asbestos que le Comité du patrimoine paysager s'arrêtera. Il recevra les gens au 341 du boul. St-Luc à Asbestos, le 12 février 2002 à compter de 17h. Puis, ce sera à la salle du conseil municipal de Coaticook, le 27 février, à partir de 19h.

Ajoutons qu'une quatrième séance de consultation, devant compléter la tournée du Comité, est prévue dans la MRC du Val St-François. La date et l'heure de cette dernière restent cependant encore à déterminer.

«Ce sont les gens des différents milieux qui nommeront, choisiront et décideront dans ce dossier», assure Jacques Robidas, président de Tourisme Cantons-de-l'Est, aussi partie prenante de cette initiative régionale.

SEMEZ EN LUI L'AVENIR !

Dirigez-le vers une école privée de l'Estrie !

- Pour s'épanouir, votre enfant a besoin d'une éducation stimulante...
- Pour se développer, votre enfant a besoin d'un encadrement de qualité...

www.aepe.qc.ca 2002-2003

Collège François-Delaplace (819) 837-2882 Examen d'admission : 18 janv., 13 h 30 Visite possible : 12 h 30
École secondaire de Bromptonville (819) 846-2738 Examen d'admission : 30 nov., 13 h 00
Collège du Sacré-Coeur (819) 569-9457 Examen d'admission : 30 novembre, 9 h 00
Collège Notre-Dame-des-Servites (819) 838-4221 Examen d'admission : 18 janv., 13 h 00
Séminaire Salésien (819) 566-2222 Examen d'admission : 30 novembre, 9 h 00
Collège du Mont-Sainte-Anne (819) 823-3003 Examen d'admission : 30 nov., 13 h 00 Visite du collège à 13 h 00
Collège Mont-Notre-Dame (819) 563-4104 Examen d'admission : 30 novembre, 8 h 30
Collège des Ursulines (819) 876-2795 Examen d'admission : 18 janvier, 13 h 00
Séminaire Sherbrooke (819) 563-2050 Examen d'admission : 30 novembre, 8 h 30
Collège Rivier (819) 849-4833 Examen d'admission et portes ouvertes : 30 novembre, 13 h 00

Le sentier glacé en tête du palmarès

Olivier Bouffard
MAGOG

«C'a faisait plusieurs années qu'on disait que notre patinoire était la plus belle, et il semble que nous soyons enfin parvenus à convaincre les gens de Montréal que c'était bel et bien le cas», lance Sylvain Longpré, chef des services des parcs et bâtiments à la Ville de Magog.

Sa fierté provient du fait qu'un palmarès publié dans le quotidien *La Presse* à la fin de 2002 classait en première place le sentier glacé de Magog, devant des patinoires aussi réputées que le Canal Rideau à Ottawa et la patinoire de la Terrasse Dufferin, à Québec.

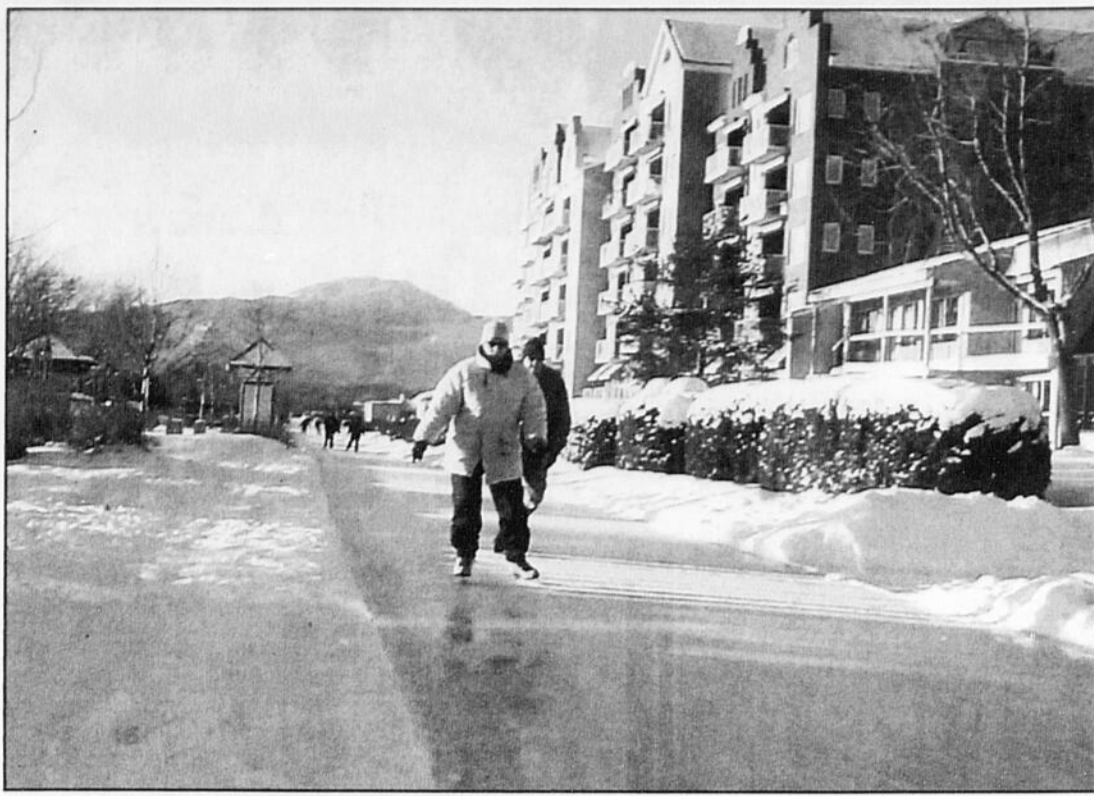
La patinoire de Magog s'étire sur deux kilomètres et demi le long de la piste cyclable et du sentier piétonnier qui longe les berges du lac Memphrémagog.

Deux facteurs expliquent ce résultat pour le sentier glacé de Magog selon M. Longpré: d'abord le panorama incomparable avec lequel les autres patinoires figurant au palmarès ne peuvent rivaliser. Difficile en effet de préférer le stade Lansdowne d'Ottawa aux monts Orford et Owl's Head qu'on aperçoit du sentier glacé de Magog. L'autre facteur, selon M. Longpré, est le soin avec lequel la glace est entretenue.

Ce dernier explique en effet que la surface est arrosée tous les jours, à moins qu'il ne neige. L'entretien de la surface débute aux aurores, dès quatre heures du matin, et se termine peu avant que le soleil hivernal ne se couche.

M. Longpré se targue que la glace du sentier glacé soit presque aussi bichonnée que celle d'une aréna. L'équipe de cinq personnes qui sont exclusivement affectées à l'entretien et à la surveillance de la surface patinable utilisent en effet une ancienne surfaceuse, «pas aussi récente que les zambonis de la ligue nationale cependant», pour polir le tracé glacé.

Le sentier glacé de Magog attire aussi l'attention d'autres municipalités, confie M. Longpré. Des représentants



La Tribune, Olivier Bouffard

Avec son panorama magnifique sur le lac et les montagnes qui l'entourent, comme ici le mont Orford, le sentier glacé s'est classé en première position du palmarès des patinoires publié par *La Presse*, devançant ainsi des patinoires renommées telles que le Canal Rideau d'Ottawa et la patinoire de la Terrasse Dufferin de Québec. Environ 400 patineurs l'empruntent chaque jour, avec des pointes d'achalandage pouvant atteindre les 2400 patineurs pendant la période des fêtes.

d'autres municipalités, celle de Granby et de Lac-Etchemin en Beauce, notamment, sont venus visiter leurs collègues magogois pour étudier les équipements utilisés pour entretenir le sentier.

Ils n'ont pas été les seuls à fréquenter la longue patinoire. Les statistiques de la saison 2001-2002 révèlent qu'en tout quelques 22 000 patineurs ont emprunté le sentier glacé, explique M.

Une perte de contrôle aurait causé la mort de Normand Parker

René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

C'est possiblement en raison de la perte de contrôle de son véhicule que Normand Parker, 52 ans de Lac-Brome, a perdu la vie lors d'une collision frontale survenue sur la route 243 dans le Canton de Potton, mercredi soir.

Le porte-parole de la Sûreté du Québec en Estrie, Jimmy Potvin, explique que la victime circulait en direction Nord lorsqu'il a perdu le contrôle de son véhicule dans une courbe.

«Il s'est retrouvé dans la voie inverse et a heurté le véhicule qui venait en sens inverse de plein fouet. L'accident s'est produit dans une pente. La chaussée était mouillée au moment de la collision», explique l'agent Potvin.

Le décès de Normand Parker a été constaté au CHUS, Hôpital Fleurimont. Il avait d'abord été transporté à La Providence à Magog, mais son état

de santé a nécessité un transfert au CHUS où il a rendu l'âme.

Autres blessés

Quant aux trois occupants de l'autre véhicule impliqué dans cet accident, deux hommes et une femme, ils ont été transportés à l'Hôpital Bromo-Missisquoi-Perkins de Cowansville pour soigner leurs blessures. L'un d'entre eux a été blessé plus sérieusement, mais on ne craindrait pas pour sa vie.

Une autopsie sera pratiquée sur le corps de la victime. Son véhicule subira aussi une inspection mécanique.

«Ces éléments s'ajouteront aux preuves recueillies par les spécialistes en enquêtes collisions de la SQ, afin de déterminer de façon exacte ce qui a occasionné cette perte de contrôle», indique le porte-parole de la SQ.

Boomerang toujours efficace

René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Un système de repérage de véhicules de la compagnie Boomerang a encore une fois démontré son efficacité, hier en région.

La Sûreté du Québec a reçu un appel d'un agent Boomerang les informant qu'un véhicule rapporté volé dans la région de Drummondville en matinée, avait été retracé sur le chemin Chabot à Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Les patrouilleurs de la SQ du Val-Saint-François se sont rendus sur place et ont fait de la surveillance en attendant le mandat de perquisition. En début d'après-midi, ils ont investi les lieux et découvert le Jeep TJ rapporté volé.

La perquisition a mené les agents à l'intérieur de la résidence où ils ont interrogé trois témoins importants dans cette affaire. L'enquête se poursuit et des arrestations sont à prévoir dans ce dossier.

Modification à l'article 164 du code municipal

Guy Marchand
RICHMOND

Une motion proposée par le maire de la municipalité du Canton de Cleveland et appuyée à l'unanimité par l'ensemble des maires de la MRC du Val St-François, demande à ce qu'un article du code municipal en l'occurrence l'article 164, subisse des modifications.

Cette motion a été apportée par le maire Gerald Badger du Canton de Cleveland qui désire ainsi, obliger les maires à voter lorsqu'ils sont invités à se prononcer et ainsi éliminer l'abstention dans les situations, où ils sont tenus de le faire.

«S'abstenir de voter constitue à mes yeux un manque de respect envers la population que l'on représente et certains maires manquent de sérieux, a expliqué M. Badger. S'abstenir n'est pas une solution et dans certains cas, on ne respecte même pas la loi et ce, même si l'amende exigée n'est que de 10 \$», a-t-il ajouté.

Datant de 1916, l'article 164 prévoit une amende de 10 \$ pour les maires qui s'abstiennent de voter. L'initiateur de cette résolution est d'avis qu'en haussant le tarif de l'amende, celle-ci aura pour effet de sensibiliser davantage les élus à voter lorsque la situation le commandera.

«À l'époque, le montant exigé était significatif mais il est devenu dérisoire au fil des ans, si bien qu'aujourd'hui, on préfère en rire lorsque vient le temps d'acquiescer son amende. Augmenter l'amende à un tarif élevé, serait un incitatif intéressant pour obliger les élus à se prononcer lorsqu'ils sont sollicités», a décalé le maire du Canton de Cleveland.

M. Badger a parlé de hausser l'amende à un montant qui pourrait varier entre 800 \$ ou 1000 \$ et la résolution de la MRC sera transmise à différentes MRC, pour approbation.

Découvertes de la chanson

MAGOG (OB) - Les Découvertes de la chanson de Magog préparent déjà leur septième édition. Les organisateurs du concours sont à la recherche d'interprètes ainsi que d'auteurs-compositeurs-interprètes intéressés à participer et ainsi courir la chance de gagner une des bourses totalisant plus de 6000 \$.

Les artistes intéressés ont jusqu'au 7 février pour se manifester. Ils peuvent s'inscrire par téléphone, en appelant au (819) 868-3641, par courriel, en écrivant à l'adresse decouvertes@abacom.com, ou encore en se présentant au local S-7 de l'Hôtel de ville de Magog.

Val Saint-François Légère hausse de taxe

CANTON CLEVELAND (GM) - Les élus de la municipalité du Canton de Cleveland ont adopté le budget pour l'année 2003, lequel comporte une légère hausse du tarif pour la taxe sur la collecte des matières recyclables.

Celle-ci passe de 21 \$ à 24,50 \$ par unité de logement et pour les immeubles de cinq logements et plus, ce taux se chiffre à 86,50 \$. Le tarif pour la licence des chiens augmente également, passant de 10 \$ à 15 \$ et pour les propriétaires de cinq chiens et plus, ce taux passe de 60 \$ à 90 \$.

Les autres taux de taxation demeurent au beau fixe en 2003, notamment la taxe foncière qui est de 0,86 \$ du 100 \$ d'évaluation. La taxe pour la collecte et l'enfouissement des déchets est stable à 76,50 \$ par logement et pour les résidents saisonniers, la taxe s'élève à 61,50 \$.

En ce qui a trait aux prévisions budgétaires, les revenus et les dépenses devraient s'élever à 899 657 \$.

Coaticook Bond dans la construction

COATICOOK (JFG) - La valeur totale déclarée des permis de construction émis par la Ville de Coaticook en 2002 s'élève à pas moins de 11 959 282 \$, ce qui représente un bond d'environ 30 pourcent comparativement à l'année précédente.

Ainsi, la valeur des permis attribués par la Ville de Coaticook en 2001 avait à peine dépassé le chiffre de 9 millions de \$, ce qui représentait tout de même déjà un montant relativement intéressant pour cette communauté.

C'est dans le secteur des constructions multifamiliales que la croissance du nombre de permis a été la plus significative. Un total de 20 autorisations ont été consenties en 2002, contre seulement sept en 2001.

En ce qui concerne les maisons unifamiliales, 31 permis ont été émis par les autorités de la Ville de Coaticook en 2002 soit deux de plus qu'en 2001. Toutefois, il y eu émission de quatre permis de moins qu'en 2001, l'an dernier, dans le secteur agricole.

Enfin, mentionnons que la Ville de Coaticook a touché un montant global de 36 388 \$ pour la totalité des permis de construction qu'elle a octroyés en 2002, ce qui équivaut à un gain de presque 15 000 \$ par rapport à 2001.

Liquidation

de fin de saison

Manteaux
Vêtements
sports
Bottes
d'hiver

jusqu'à

70%

Tout doit être vendu

Aubaine exceptionnelle sur
chaussures de sécurité



Sherbrooke
Carrefour de l'Estrie
(819) 562-5089
Promenades
Drummondville
(819) 474-4855

Votre ordinateur vous cause des ennuis?

Informatique
Ball

L'expérience ça compte!

- Commerces / particuliers
- Service en atelier et visite sur place
- Entretien & Réparations
- Pièces & logiciels
- Leçons privées

SERVICE GARANTIE

24 / 24 HRES. 7 JOURS

346-6999

Économie

S&P/TSX Venture 1112,87
8,47S&P/TSX 6772,18
49,07DOW JONES 8776,18
180,87DOLLAR 64,46
0,42OR 353,30
0,60

Beaucoup de nouvelles maisons

Une année 2002 mémorable pour la construction résidentielle à Sherbrooke



Pour l'ensemble de l'année 2002, la construction résidentielle a fait un bond spectaculaire de 46 pour cent, dans la région métropolitaine de Sherbrooke, ce qui porte le nombre total des mises en chantier à 857, contre 589, un an auparavant.

La Tribune, archives

Gilles Fisette

SHERBROOKE

Si on compte davantage de maisons dans la ville de Sherbrooke, c'est en grande partie en raison des fusions municipales. Mais il faut aussi en attribuer la raison à une hausse importante de l'activité dans la construction domiciliaire en 2002, comparativement à l'année précédente.

Certes, a rapporté hier la Société canadienne d'hypothèques et de logement, l'activité était en baisse sur les chantiers de construction au cours du dernier trimestre de 2002. Mais il reste que, dans son ensemble, l'année 2002 a été ponctuée de nombreuses mises en chantier.

Dans la région métropolitaine de Sherbrooke, rapporte la SCHL, la fin de l'année n'a pas signifié la fin de l'engouement pour les maisons neuves. Malgré une baisse de 11 pour cent du niveau d'activité sur les chantiers de construction résidentielle au quatrième trimestre, la demande de maisons neuves est demeurée soutenue. Sur les 173 habitations mises en chantier entre le mois d'octobre et le mois de décembre 2002, 106 étaient des maisons individuelles ou des maisons jumelées, comparativement à 60 maisons en 2001.

Pour l'ensemble de l'année, la construction résidentielle a fait un bond spectaculaire de 46 pour cent en 2002, ce qui porte le nombre total des mises en chantier à 857, contre 589 mises en chantier, un an auparavant.

Selon Hélène Dauphinais, analyste de marché pour la SCHL à Sherbrooke, la popularité des maisons neuves s'est accrue fortement cette année en raison de la faiblesse des taux hypothécaires et de la diminution marquée du nombre de maisons existantes à vendre.

«Se rendant compte du peu de choix qui s'offre à eux sur le marché de la revente, plusieurs acheteurs se sont tournés vers les maisons neuves», a-t-elle déclaré.

Les appartements

La construction d'appartements a également progressé de façon notable. Selon Mme Dauphinais, la rareté des logements locatifs et le faible loyer de l'argent ont convaincu les promoteurs de mettre en chantier de nouveaux logements locatifs dans les segments de haut et de milieu de gamme.

C'est dans l'ancienne ville de Sherbrooke qu'on a relevé le plus grand nombre de mises en chantier. Au total, 280 logements ont levé de terre, principalement des appartements. L'ancienne ville de Rock Forest talonne Sherbrooke avec 256 mises en chantier, ce qui représente près de 100 logements de plus que l'an dernier. Fleurimont et Saint-Élie-d'Orford se sont enrichis respectivement de 75 et de 61 nouveaux logements.

De son côté, Statistique Canada signale que la valeur des permis de bâtir a chuté en novembre 2002 à Sherbrooke, comparativement à octobre. En novembre, la valeur des permis a atteint 11,2 millions \$, une baisse de 16,3 pour cent par rapport aux 13,3 millions \$ du mois précédent.

Québec propose le rejet de la proposition américaine sur le bois d'oeuvre

Isabelle Rodrigue
Presse Canadienne

OTTAWA

La plus récente proposition américaine dans le conflit du bois d'oeuvre est inacceptable, soutient le gouvernement du Québec, qui tentera de rallier les autres provinces à cette opinion, lors de la rencontre de travail qui doit avoir lieu aujourd'hui.

Les équipes de négociations des gouvernements provinciaux et les représentants des États-Unis doivent se réunir à Toronto où ils discuteront des suggestions rendues publiques plus tôt cette semaine par le sous-secrétaire au départ

tement américain du Commerce, Grant Aldonas. Le message du Québec sera clair, si l'on en croit le ministre québécois des Ressources naturelles, François Gendron.

«On va réagir en lui disant que ça n'a pas de bon sens, a indiqué M. Gendron en entrevue à la Presse Canadienne. Les paramètres de base qu'il veut utiliser dans ce bulletin d'interprétation exigeraient de chambouler complètement le régime forestier ou la politique forestière du Québec. Et je dis bien complètement.»

Le document de travail qualifié de «préliminaire» par son auteur, M. Aldonas, suggère aux provinces de modifier les méthodes d'allocation des droits de coupe en faisant place à des encans publics. Les ressources forestières seraient, de cette façon, allouées en fonction de la meilleure offre. Ces changements à la gestion forestière représenteraient la première étape vers une solution négociée d'un conflit qui s'étire depuis plusieurs mois.

«Le jour où tu vends uniquement la bille (de bois) aux encans publics, ça paraît beau et noble», a fait observer le ministre Gendron, ajoutant que cette façon de faire n'est que «de l'artifice à pleins yeux». Selon M. Gendron, une telle pratique ferait perdre tout contrôle sur l'aménagement forestier, la protection d'essences de bois, les conditions de récoltes ou les chemins forestiers.

Une occasion en or d'innover dans les pratiques forestières

SHERBROOKE

La région de l'Estrie pourrait être la première au Québec à faire part de son intention de certifier ses pratiques forestières.

Voilà en tout cas le souhait qu'expriment les organisateurs du prochain petit-déjeuner du GATE-Bois, le mardi 14 janvier, à compter de 8h00, à l'Hôtel Le Président, à Sherbrooke.

Pour faire le point sur la certification forestière et, souhaite-t-on, pour susciter un engagement des acteurs, les responsables du Groupe d'action pour l'avancement technologique de l'Estrie (GATE) ont fait appel à cinq conférenciers différents.

Ainsi, les participants pourront entendre Jean Legris, responsable de la certification à la Direction de l'environnement forestier du ministère des Ressources naturelles; Raymond Vanier, directeur de la foresterie et de l'environnement chez Domtar; Jules Latulipe, directeur général pour la Corporation internationale Masonite, division de Lac-Mégantic; François-Hughes Bernier, adjoint à la direction pour RESAM; et André Roy, président du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie.

La participation à cette activité se fait sur réservation seulement. Il faut s'informer au 822-8998. Déjà, une vingtaine de dirigeants de l'industrie forestière et de l'industrie de la transformation ont fait part de leur intention d'assister à cette activité.

LOTO QUÉBEC		Résultats	
		TVA, le réseau des tirages	
649	Tirage du 2003-01-08	GAGNANTS	LOTS
		6/6	0 2 000 000,00 \$
		5/6+	6 78 994,20 \$
		5/6	197 1 924,70 \$
		4/6	11 985 60,60 \$
		3/6	218 446 10,00 \$
	Complémentaire: (11)	Ventes totales:	11 876 062 \$
		Prochain gros lot (appr.):	5 000 000 \$
49	Tirage du 2003-01-08	GAGNANTS	LOTS
		6/6	0 1 000 000,00 \$
		5/6+	0 50 000,00 \$
		5/6	24 500,00 \$
		4/6	917 50,00 \$
		3/6	17 920 5,00 \$
	Complémentaire: (19)	Ventes totales:	538 423,00 \$
3	Tirage du 2003-01-09	Extra	Tirage du 2003-01-09
		Extra	Tirage du 2003-01-08
		NUMÉRO: 293669	NUMÉRO: 219750
PANCO	Tirage du 2003-01-09	Special	
01 02 03 05 07 09 10 13 15 18			
24 25 28 29 34 38 40 57 61 67			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L.Q., cette dernière a priorité.			
Si vous avez un problème de jeu...		MISE SUR TOI 1 866 505-JEU	

ÉLECTIONS 2003 SCOLAIRES 3

16 novembre

VOUS DÉSIREZ VOUS PORTER CANDIDAT AUX ÉLECTIONS SCOLAIRES?

Toute personne qui a le droit d'être inscrite sur la liste électorale de la commission scolaire où elle compte se présenter et qui, à la date du scrutin, a son domicile sur le territoire de cette commission scolaire depuis au moins six mois peut se porter candidate aux élections scolaires du 16 novembre 2003.

Vous pouvez être inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :

- vous avez dix-huit ans ou plus;
- vous êtes de citoyenneté canadienne;
- vous êtes domicilié sur le territoire de la commission scolaire et, depuis au moins six mois, au Québec;
- vous n'êtes pas être privé de vos droits électoraux.

VOUS PRÉVOYEZ EFFECTUER DES DÉPENSES, RECUEILLIR DES CONTRIBUTIONS OU CONTRACTER DES EMPRUNTS POUR AIDER VOTRE CANDIDATURE?

Vous devez faire une demande d'autorisation auprès du président d'élection de la commission scolaire. Cette demande peut se faire dès le 1^{er} janvier 2003.

Vous aimeriez obtenir plus d'information ?

- communiquez avec le Centre de renseignements du Directeur général des élections au numéro sans frais suivant : 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846) ou
- communiquez avec le président d'élection de votre commission scolaire
- consultez notre site Web : www.electionsquebec.qc.ca

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Voyez plus grand. Suivez vos gros titres en direct.

www.lapresseaffaires.com, la nouvelle référence en information économique.
Bourse en direct, forums, portefeuille personnalisé et plusieurs outils indispensables.

La Presse **AFFAIRES.com**

Bourse de Montréal

Table of stock market data with columns for Titré, Vente, Haut, Bas, Ferm., Chg. and various stock symbols.

La Cour met fin à un long feuilleton inliquidant Les Caisse Desjardins. L'achat de Radiomédia par TVA

La Cour suprême a mis fin à un long feuilleton judiciaire en rejetant la demande d'appel de Paulette Giroux, qui poursuivait la Confédération des caisses Desjardins pour abus de procédures, atteinte à son honneur, à son intégrité et à sa dignité.

diffusant de l'information sur les problèmes qu'ont connus certains clients de Desjardins. Les plaignants réclamaient chacun des dommages-intérêts allant de 175 000 \$ à 250 000 \$.

Le Syndicat canadien de la fonction publique demande au CRTC de ne pas autoriser l'achat des stations de radio AM de Radiomédia par TVA.

En entrevue, le conseiller syndical Gilles Mathieu a dit craindre que le contenu des nouvelles de TVA et de LCN se retrouve carrément transféré aux stations de Radiomédia.

New York

NEW YORK (AP) — Hier à la Bourse de New York, le Dow Jones des 30 valeurs industrielles a gagné 180,87 points à 8776,18.

L'indice S&P 500 a gagné 17,64

points à 927,57; le composite Nasdaq a gagné 37,39 points, à 1438,46.

Le volume des transactions au NYSE était de 1,52 milliard d'actions. Des 3464 titres échangés, 2331 montaient, 980 baissaient et 153 demeuraient inchangés.

Toronto

TORONTO (PC) — Les cours étaient en hausse, hier à la Bourse de Toronto. L'indice S&P/TSX a gagné 49,07 points à 6772,18; le volume était de 281,6 millions d'actions transigées.

L'indice Nasdaq Canada a gagné 4,56

points à 244,76 dans un volume de 65,3 millions d'actions échangées.

TSX

VANCOUVER (PC) — L'indice de la Bourse de croissance TSX a clôturé à 1112,87 hier, en hausse de 8,47 points, dans un volume de 54,92 millions d'actions échangées.

Pétroles

NEW YORK (AP) — Hier sur le marché des pétroles, le baril de brut léger saoudien se vendait à 26,05 \$ US, en baisse de 0,25 \$ US; le Brent de la mer du Nord était à 30,04 \$ US, en hausse de 1,11 \$ US; le West Texas Intermed s'offrait à 31,98 \$ US, en hausse de 1,40 \$ US.

Bénéfices

Bénéfices de société déclarés hier:
CI Fund Management Inc.: trimestre terminé le 30 novembre, 2002, 21 429 471 \$, 0,09 \$ l'action; 2001, perte nette de 17 051 075 \$, perte nette de 0,10 \$ l'action. Revenus: 2002, 152 498 825 \$; 2001, 108 601 934 \$.

Devises

Toronto (PC) — Voici les taux des devises étrangères hier, tels que fournis par la Banque de Montréal. Les taux sont en devise canadienne.

Chine (renminbi)	0,1949
Em.A.U. (dirham)	0,4370
États-Unis (dollar)	1,5514
Europe (euro)	1,6273
Hong Kong (dollar)	0,2061
Inde (roupie)	0,0344
Israël (shekel)	0,3331
Japon (yen)	0,013004
Mexique (peso)	0,1598
Royaume-Uni (livre)	2,4926
Russie (rouble)	0,0504
Suède (couronne)	0,1859
Suisse (franc)	1,1550

Données réelles en vigueur le 9 jan. Les taux d'intérêt cette semaine dans les principales banques et fiducies canadiennes

Taux directeur 2,75%	Taux préf.	Hypothèques			Epargne quot.	Dépôt à terme		CPG
		1 an	3 ans	5 ans		30 jours	90 jours	
Banque Royale	4,50	4,90	6,00	6,45	0,07	0,75	1,10	2,00
CIBC	4,50	4,90	6,00	6,70	0,52	0,75	1,10	2,00
Banque de Montreal	4,50	4,90	6,00	6,70	1,25	0,75	1,10	2,00
Banque Scotia	4,50	4,80	5,90	6,70	2,40	0,75	1,00	2,00
TD Canada Trust	-	4,90	6,00	5,35	0,05	1,00	1,35	2,00
Banque Nationale	4,50	4,95	6,00	6,70	0,02	0,75	1,10	2,00
Banque Laurentienne	4,50	4,90	6,00	6,70	0,05	0,75	1,00	2,00
HSBC	-	4,90	6,00	6,70	0,05	0,75	1,10	2,00

Source: CANNEX

- PC

Fiducies Desjardins	-	-	-	-	-	1,00	1,35	2,00
Caisses populaires	4,50	4,95	6,00	6,70	0,00	1,00	1,35	2,00
Groupe Investors	-	4,90	6,00	6,70	-	-	-	-
La Capitale Ass MFQ	-	4,89	5,99	6,69	0,25	1,00	1,35	2,00

TAUX HYPOTHÉCAIRES

Des services gratuits*, offerts 7 jours sur 7.

Le meilleur taux, tout simplement
819 565-2525
1 800 798-7738
 www.multiprets.ca

1 AN 3,90% ¹ Marché 5,10 %	3 ANS 4,65% ¹ Marché 6,00 %	5 ANS 5,35% ¹ Marché 6,80 %
--	---	---

Taux garantis jusqu'en juillet 2003

Multi-Prêts
 COURTIER HYPOTHÉCAIRE

* Hypothèque résidentielle, propriétaire occupant. ¹Taux sujets à changement sans préavis.

Cessna choisit Pratt and Whitney pour le Citation Mustang

Marie Tison (PC)
 MONTRÉAL

Cessna a choisi un moteur de nouvelle génération de Pratt and Whitney Canada pour propulser son plus récent avion d'affaires à réaction, le Citation Mustang.

«C'est un contrat de plusieurs centaines de millions de dollars sur un horizon de 15 à 20 ans», a déclaré le président de Pratt and Whitney Canada, Alain Bellemare, au cours d'une entrevue téléphonique, hier.

L'obtention de ce contrat ne sera cependant pas d'un grand secours à court terme pour les 350 travailleurs de Pratt and Whitney à Longueuil qui perdront leur emploi au cours des prochains mois.

«La période de développement est d'environ trois ans, a indiqué M. Bellemare. Le moteur devrait être certifié à la fin de 2005, avec un début de production en 2006.

«A ce moment-là, il est clair que ça aura un impact sur le nombre d'emplois», a-t-il cependant ajouté.

C'est le 20 décembre dernier que Pratt and Whitney a annoncé la mise

à pied de 350 employés à Longueuil.

«Ces ajustements reflètent ce que nous voyons à court terme au niveau du marché, soit une baisse de volume importante par rapport à là où nous étions en 2001», a déclaré M. Bellemare.

Il a toutefois souligné que Pratt and Whitney maintenait ses dépenses en recherche et développement.

M. Bellemare a indiqué que l'entreprise n'avait pas encore décidé où se fera l'assemblage et les essais du nouveau moteur qui équipera le Citation Mustang, le PW615. Chose certaine, il y aura des retombées dans toutes les usines de Pratt and Whitney au Canada, soit à Halifax, à Lethbridge en Alberta, à Mississauga en Ontario et surtout à Longueuil, son principal centre d'activités.

«Il y aura une partie de la fabrication qui se fera à Longueuil», a assuré M. Bellemare.

Le PW615 sera le premier moteur de la famille de moteurs PW600, destinés aux petits avions d'affaires, à prendre son envol. Cette famille utilise une nouvelle technologie, avec des chambres de combustion plus efficaces, qui respectent davantage l'environnement.

Il est supérieur aux autres moteurs de même catégorie au niveau de la performance, des coûts et de la durabilité, tout en étant de conception très simple. Ainsi, il compte jusqu'à 40 pour cent moins de pièces qu'un moteur PW500.

Cessna, basée à Wichita, au Kansas, a préféré Pratt and Whitney Canada à une entreprise du Michigan, Williams International.

«Nous avons des relations d'affaires avec les deux entreprises depuis fort longtemps et nous aurions été à l'aise avec l'un ou l'autre moteur, a déclaré le président et chef de l'exploitation de Cessna, Charlie Johnson, dans un communiqué transmis hier. Après avoir évalué la performance des deux moteurs, le prix et le service après-vente, nous avons conclu que la proposition de Pratt and Whitney Canada répondait le mieux à nos critères.»

Le Citation Mustang volera jusqu'à 600 kilomètres à l'heure à une altitude maximale de 12 500 mètres. L'avion, qui pourra accommoder deux membres d'équipage et quatre passagers, coûtera 2,3 millions \$ US.

Cascades: une cote de solvabilité de BB plus

Marie Tison (PC)
 MONTRÉAL

Standard and Poor's a assigné une cote de solvabilité de BB plus à Cascades en reconnaissant la diversité de ses produits, sa position de chef de file dans plusieurs marchés et la stabilité relative de ses revenus tout au long des cycles de l'industrie.

La firme de notation a toutefois indiqué que le fait que Cascades ait recouru à la dette pour supporter une stratégie agressive de croissance contrebalançait ces forces.

Norampac, une coentreprise de Cascades et de Domtar dans le domaine des emballages de carton, et la société forestière Tembec ont également une cote de solvabilité de BB plus de Standard and Poor's.

Toutefois, Abitibi-Consolidated et Domtar ont une cote supérieure, soit BBB moins. Il faut cependant noter que Standard and Poor's a accolé une perspective négative à la cote d'Abitibi-Consolidated, ce qui peut laisser présager une baisse dans l'avenir.

Standard and Poor's a noté que Cascades bénéficiait d'une bonne diversification de ses produits, étant présente dans le papier, l'emballage et le papier tissu. Elle a aussi souligné une «diversification géographique modeste», grâce à une solide présence au niveau des cartons d'emballage.

La firme a indiqué que la base diversifiée de revenus de Cascades lui avait permis de minimiser la volatilité cyclique à laquelle plusieurs de ses concurrents ont été confrontés.

«La consolidation de l'industrie dans l'emballage et le carton-caisse a empêché les prix de chuter de façon aussi prononcée que dans les autres secteurs au cours du ralentissement cyclique actuel, a écrit la firme de notation. L'entreprise a également bénéficié de ses activités au niveau du papier tissu, qui connaît une performance stable quelque soit le cycle économique.»

Standard and Poor's a également noté que Cascades était hautement intégrée au niveau de la fibre recyclée, ce qui lui permettait de compenser en partie la volatilité des prix de la fibre.

La firme de notation a souligné que Cascades poursuivait une stratégie agressive d'acquisition pour respecter ses objectifs de croissance des revenus de 15 pour cent par année. Elle a aussi noté que l'entreprise avait eu fortement recours à l'endettement pour procéder à ces acquisitions. Elle a toutefois reconnu que la rentabilité et la croissance des revenus demeuraient au rendez-vous.

Standard and Poor's a accolé une perspective stable à la cote de solvabilité de Cascades.

La cote de BB moins s'appliquera sur les billets non garantis que Cascades entend émettre alors qu'une cote de BBB moins s'appliquera sur sa facilité de crédit bancaire.

Standard and Poor's a expliqué qu'elle avait assigné une cote supérieure à cette facilité parce que les perspectives de recouvrement étaient bonnes.

Jusqu'ici, la firme n'avait pas assigné de cote de solvabilité à Cascades. Elle avait toutefois assigné une cote de BB moins sur des billets à 8,375 pour cent venant à échéance en 2007 d'une filiale de Cascades, le groupe des cartons-caisse.

Dans le cadre d'un refinancement, Cascades entend remplacer ces billets par de nouveaux billets de Cascades.

SECOURS-AMITIÉ-ESTRIE

Besoin d'être écouté? Quelqu'un est là pour toi!

Anonyme et confidentiel

564-2323
1-800-667-3841

Une leueur d'espoir 7 jours 24 heures

Les régimes de retraite veulent supprimer la règle du 30 pour cent

Presse Canadienne
 TORONTO

Les administrateurs et gestionnaires de régimes de retraite demandent au gouvernement fédéral de supprimer la règle du 30 pour cent de contenu étranger dans les fonds de retraite, lors du prochain budget fédéral.

L'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite et l'Association canadienne des gestionnaires de fonds de retraite rendent publics les résultats d'une étude de deux économistes de l'Université Western

Ontario. Elle révèle que les augmentations des plafonds au fil des ans a permis un enrichissement de la valeur de l'épargne-retraite des Canadiens.

Selon les auteurs, la suppression du plafond de contenu étranger permettrait un rendement bonifié d'entre 1,5 et 3 milliards \$ par an et elle ne devrait pas avoir d'effets tangibles sur l'économie canadienne.

L'étude montre aussi que la suppression complète de ce plafond avantagerait des millions de Canadiens, et ce, sans imposer de coûts importants aux parties intéressées.

Sherbrooke en musique 2003

École de MUSIQUE de l'Université de Sherbrooke

4^e CONCERT-BÉNÉFICE ANNUEL pour appuyer le développement des activités et le rayonnement régional de l'École de musique de l'Université de Sherbrooke



200 artistes sur scène • Sous la direction de François Bernier • Participants : École de musique • Orchestre symphonique de Sherbrooke • Orchestre symphonique des jeunes de Sherbrooke • Orchestre des jeunes des écoles Mitchell-Montcalm • Ensemble à vents de Sherbrooke

Le dimanche 12 janvier 2003 • 16 h
 Salle M.-O'Brady • Entrée : 15 \$ • Renseignements : 820-1000

DANS LE CADRE DU 10^e ANNIVERSAIRE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

en collaboration avec UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE MUSIQUE YAMAHA ARCHAMBAULT Pellaletier F. FARHAT LUNETTERIE La Tribune CHU 630 TELE 7

Des questions sans réponse dans le rapport irakien, selon Hans Blix

Samir Yacoub (AP)
BAGDAD

Les inspecteurs en désarmement des Nations unies ont poursuivi leur mission hier en visitant six sites, dont deux abritent des installations militaires. Dans le même temps, leur responsable Hans Blix annonçait qu'ils n'avaient trouvé aucune preuve d'armes de destruction massive en Irak, mais que des zones d'ombre subsistaient dans la déclaration irakienne. Une affirmation vivement démentie par un conseiller de Saddam Hussein.

Les experts onusiens se sont rendus dans deux sites à vocation militaire ayant déjà reçu leur visite: un atelier de maintenance de missiles à Al-Harith, au nord de Bagdad, et une usine de missiles à Al-Rafah, à l'ouest de la capi-

tales. Ils ont aussi inspecté la société Al-Raya, qui effectue des recherches pour des industries métalliques et plastiques au nord de Bagdad, la société Al-Milad spécialisée dans la recherche en électronique, au sud de la capitale, et un laboratoire vétérinaire dans la ville même. Ils ont enfin visité une fabrique d'appareils électroménagers au nord-est de Bagdad.

Pour leur part, les inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ont déjà inspecté quelque 125 sites irakiens depuis environ un mois et demi afin d'établir l'état du programme nucléaire du régime de Bagdad. Hier, avant la réunion à huis clos du Conseil de sécurité à New York, Hans Blix a affirmé que ses experts n'avaient trouvé aucune preuve de la présence d'armes de destruction massive en Irak.

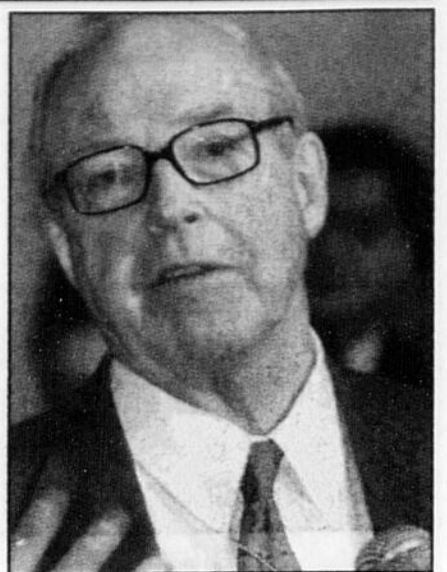
«Nous sommes là depuis environ deux mois et nous avons inspecté le pays dans des secteurs de plus en plus élargis, mais nous n'avons pas trouvé de preuve» d'armes de destruction massive, a-t-il expliqué. Le diplomate suédois a toutefois indiqué que la déclaration irakienne était incomplète. «Nous pensons que cette déclaration n'apporte pas de réponses à un grand nombre de questions», a-t-il dit.

M. Blix et son homologue Mohamed ElBaradei, patron de l'AIEA, ont ensuite fait une nouvelle évaluation du rapport irakien de 12 000 pages sur ses programmes d'armement devant les 15 membres du Conseil de sécurité de l'ONU, présidé actuellement par la France.

Avant cette réunion, Paris avait demandé à tous les pays membres - notamment aux États-Unis et à la Grande-Bretagne - qui disposeraient

d'informations précises sur les programmes d'armements irakiens de les communiquer dans les meilleurs délais aux inspecteurs onusiens. Washington a promis de partager ses informations avec les experts, à condition que ses services secrets ne soient pas compromis.

«Nous nous sommes rendus, je crois, dans environ 125 sites, dont certains n'avaient jamais été inspectés, et il y en aura d'autres», a promis Hans Blix. «Et, tant que nous recevrons des éléments d'informations de la part des services secrets, nous visiterons d'autres sites. Je pense que nous recevrons de plus en plus d'informations», a-t-il ajouté, optimiste. M. Blix doit rendre un rapport complet sur la mission de ses experts le 27 janvier.



Le chef de la délégation des inspecteurs de l'ONU chargés de faire la lumière sur la question des armes de destruction massive en Irak, Hans Blix, a déclaré hier, que les inspecteurs n'ont trouvé aucune trace de telles armes jusqu'ici. Il a cependant ajouté que le rapport remis par les autorités irakiennes ne fournit pas toutes les réponses aux questions qui se posent.

CORRECTION LINGUISTIQUE

Sujet : APPRENDRE L'ANGLAIS

MYTHES

D'autres sont capables, mais je pense que j'ai un blocage.

J'ai peur que les autres rient de moi.

Pas à mon âge, je suis trop vieux, je n'ai pas de mémoire.

Moi, les verbes et la grammaire, j'ai beaucoup de difficultés avec ça.

Ça coûte sûrement très cher.

RÉALITÉS

Impossible. Le programme Clic repose sur le gros bon sens et est adapté à vos besoins ainsi qu'à votre usage.

Ça n'arrive pas. Les cours sont privés ou en petites équipes de votre niveau. Vous avez du plaisir à apprendre et à échanger.

Nous avons des élèves de 5 à 73 ans; le programme est communicatif et logique.

C'est un programme de conversation et de communication.

Des programmes à partir de 349\$.

Pas de raison de vous priver...

Lorsque vous serez prêt/prête, nous vous accueillerons à bras ouverts.

clic et vous

Tél. (819) 822-2542

Agréé à Emploi-Québec



Santé: les premiers ministres fourbissent leurs armes

Presse Canadienne
HALIFAX

Les premiers ministres provinciaux et les leaders territoriaux se rencontreront à Toronto le 23 janvier pour discuter des soins de santé, en prévision d'une rencontre avec le premier ministre Jean Chrétien.

«La santé, la santé et encore la santé» seront à l'ordre du jour de la rencontre, a indiqué hier un porte-parole de John Hamm, premier ministre de la Nouvelle-Écosse et président cette année de la conférence des premiers ministres.

Une première conférence des ministres de la Santé, qui aura probablement lieu à Ottawa, est prévue au début de février. Elle portera principalement sur la réforme des soins de santé dans la foulée du rapport Romanow, qui recommandait fortement une importante injection de fonds fédéraux pour relancer le régime d'assurance-maladie.

La Nouvelle-Écosse sera représentée à la rencontre de Toronto par sa ministre de la Santé, Jane Purves. Le premier ministre Hamm se rétablit actuellement d'une récente intervention chirurgicale au dos.

Il est important que les provinces s'entendent sur une approche commune pour convaincre le gouvernement

fédéral, a déclaré hier Mme Purves. «En travaillant ensemble, nous pourrions exiger qu'Ottawa fasse ce que doit et indexe ses versements dans les soins de santé, la priorité des Néo-Écossais et de tous les Canadiens», a-t-elle indiqué dans un communiqué.

«Il est essentiel que le gouvernement fédéral apporte son soutien à toutes les provinces et aux territoires, alors que nous travaillons à améliorer les soins de santé pour tous les Canadiens, quelle que soit la région où nous habitons.»

Le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, Pat Binns, présidera la rencontre en l'absence de John Hamm. Le protocole prévoit que le premier ministre qui sera l'hôte de la prochaine conférence annuelle des premiers ministres devienne président suppléant en l'absence du président actuel.

À Fredericton, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, a déclaré qu'il était crucial de convaincre le gouvernement fédéral de contribuer davantage au financement des soins de santé. «Il s'agit d'une question très importante. Je veux m'assurer que nous faisons le maximum pour obtenir le meilleur résultat possible, c'est-à-dire une contribution financière plus importante du gouvernement fédéral pour nous aider à maintenir et à améliorer la qualité des services que nous offrons ici, au Nouveau-Brunswick.»

50% de nos produits sont réduits

Valide du 11 au 18 janvier 2003. Venez voir en magasin

Plancher flottant HDF "Clic"
Laminé - Choix de couleurs

87¢ p²

Plancher flottant HDF "Snap" 7mm
Laminé - Choix de couleurs

97¢ p²

Plancher flottant HDF "Eco-Clip" 7mm
Laminé
Chêne, érable, hêtre, cerisier

117¢ p²

Panneau gaufré 7/16"
747

Panneau stratifié à haute pression
Pour meubles, armoires de cuisine ou autres usages
4X8pi 6mm
Gris, beige, noir ou blanc

999

Support à perceuse ou sac à clou en cuir

Au choix 699

Tablier d'ouvrier en cuir

999

Ensemble de pince-étaux 3 morceaux

799

Équerre en métal 12"

139

Scie à main 18"

299

Niveau en aluminium 24"

399

Rubans à mesurer 1" X 25pi

399

100pi

799

20%

Sur peinture, moulures, outils manuels TOMAK, articles de cuir

10%

Sur outils TOMAK électriques ou sans fil

Perceuse sans fil 18V 16 morceaux

3999

Meule d'établi avec lampe

5999

Scie circulaire sans fil 18V

8999

MATÉRIAUX À BAS PRIX

Important : Les prix annoncés sont en argent comptant, un escompte de 2% est déjà inclus. Prix excluant la TPS et la TVQ. Aucun retour de marchandise, aucun échange, aucun remboursement. Valable du 11 au 18 janvier 2003 ou jusqu'à épuisement des stocks. En raison de la fluctuation du marché, les prix peuvent varier sans préavis. L'acheteur doit s'assurer que les matériaux conviennent à l'usage auquel il les destine avant d'effectuer son achat. Nos matériaux imparfaits sont vendus «tels quels» sans garantie du vendeur et/ou du fabricant. Sur nos produits spécifiques «1ère qualité», la garantie habituelle du fabricant s'applique.

Sherbrooke
550, Parc Industriel, Bromptonville
(819) 846-0417